



# Au Fil de l'Oule

## L' édito

*« Quand un vieillard meurt, dit le proverbe, c'est toute une bibliothèque qui disparaît ». Voilà un dicton dont nous avons hélas maintes fois vérifié la pertinence dans notre vallée. Tant d'hommes et de femmes, tant de figures emblématiques nous ont quittés, emportant avec elles autant de souvenirs, de connaissances, de secrets, de savoirs faire,... et cela sans que nous ayions eu assez de temps - ou assez de moyens - pour les interroger, noter, archiver, enregistrer ces mines d'or d'informations à la fois précieuses et utiles, pour les transmettre à notre tour à ceux qui nous succèderont.*

*Force était de faire ce constat, pour surtout ne pas en rester là.*

*Or aujourd'hui, une opportunité nous est offerte dans ce domaine et nous allons enfin pouvoir œuvrer à la sauvegarde de ce précieux patrimoine.*

*La Communauté de Communes a obtenu une subvention européenne par l'intermédiaire du pays sisteronais, dans le cadre du programme Leader + pour un projet intitulé « Action culturelle et développement local en milieu Rural » (voir délibération du 28 juin 2010). Étalés sur trois années, ces financements permettront à la Collectivité de se doter de matériel performant, notamment un caméscope semi professionnel avec lequel la responsable de la bibliothèque pourra se déplacer et collecter la mémoire vive de notre vallée mais aussi au sein du réseau de bibliothèques « les plumes de Maraysse » (bibliothèques de Bruis, Moydans, Rosans et Ribeyret) auprès des personnes « ressource » de ce territoire. Je pense par exemple aux quelques rares personnes qui parlent encore le patois dans nos villages.*

*Ce projet nous tenait à cœur. Les conseillers communautaires et moi-même sommes heureux qu'il puisse enfin se concrétiser, et cela dans les mois à venir. Très cordialement à vous.*

### Sommaire :

- P. 1 : l'éditorial**
- P. 2 à 3 : les orientations de la CCVO**
- P. 4 : plus de services publics dans la vallée**
- P. 5 : la page des associations**
- P. 6 à 7 : désormais, une salle d'exposition à Montmorin**
- P. 8 : faits divers**
- P. 9 (et suite en p. 2) : du côté de la bibliothèque**
- P. 10 à 11 : le carnet de l'Oule**

# Les orientations de la CCVO

## Conseil Communautaire du 20 décembre 2010

### Avenant au marché de prestation de collecte des ordures ménagères et encombrants

Suite à la mise en place d'un nouveau système de collecte des Ordures Ménagères (contrôle volumétrique) le volume des ordures ménagères ayant significativement diminué, il convient de revoir à la baisse le nombre de collectes effectuées par le prestataire Sita Sud telles que prévues dans le contrat établi le 20 juin 2008.

Il propose que deux avenants soient apportés audit contrat :

Avenant n°1 : avec accord du prestataire, le forfait mensuel « collecte et transport des OM » actuellement en vigueur, d'un montant de 762 € HT, sera remplacé par une facturation de 160 € HT la tournée, le prix du traitement des OM restant inchangé. Il précise que lesdites tournées seront effectuées à la demande de la collectivité par appel téléphonique et uniquement le jeudi.

Avenant n° 2 : concernant les encombrants : la collectivité décide de mettre à l'année et à disposition des usagers une benne à encombrants. Ladite benne fera l'objet d'une location mensuelle qui sera facturée 50 € HT par le prestataire Sita Sud.

Les prix relatifs au dépôt, à l'évacuation de la benne ainsi qu'au traitement des encombrants restent inchangés.

Les autres prestations du contrat restent inchangées.

### Projet Quasar : participation financière de la CCVO au fonctionnement

Le président porte à la connaissance des conseillers le courrier de l'association Quasar sollicitant la CCVO pour une participation financière au fonctionnement de ladite association.

Il ajoute que la CC2B, la CCHB et la CCS ont également été sollicitées en ce sens. Le montant de ladite participation a été estimé à 9000 € TTC dans les proportions suivantes, calculées au prorata de la population de chaque collectivité :

- CC2B : 57, 49 % de 9000 € soit 5 174, 10 €
- CCHB : 17, 37 % de 9000 € soit 1 563, 30 €
- CCS : 23, 31 % de 9000 € soit 2 097, 90 €
- CCVO : 1, 83 % de 9000 € soit 164, 70 €

Après en avoir délibéré, les conseillers se déclarent favorables à la participation financière de la CCVO comme ci-dessus détaillée.

### Maison d'Accueil Spécialisée de Rosans : Motion de soutien

Concernant la délocalisation annoncée de la maison d'Accueil Spécialisée de Rosans (M.A.S.), sur proposition du Président et après en avoir délibéré, le conseil Communautaire :

Dans un souci du maintien et du développement des activités dans les secteurs du Rosanais et du Buëch, et pour défendre l'emploi dans ces bassins de vie,

L'ensemble des élus de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule manifestent leur soutien en approuvant la motion de soutien (document disponible à la Communauté de Communes) selon laquelle :

Non seulement les 35 salariés de la MAS seront mis en grande difficulté du fait de l'éloignement de leur lieu de travail ;

Mais c'est aussi et par ricochet :

- \* des classes d'école,
- \* le service public de la poste
- \* ainsi que des commerçants et des artisans

qui sont indirectement menacés par cette décision hâtive dont le but est une fois de plus de favoriser le centre urbain de Gap au détriment d'un aménagement du territoire équilibré. Les maires de Barret sur Méouge et du Canton de Rosans dénoncent à l'unanimité un « déménagement du territoire ».

### Vos petites Annonces

(diffusion gratuite,

s'adresser à la rédaction

au 04 92 66 04 21 ou [ccvocathy@wanadoo.fr](mailto:ccvocathy@wanadoo.fr))

\* Cherche véhicule 4X4 en bon état et de préférence décapotable,  
tél : 01 42 93 03 74 ou 06 80 37 94 91

\* Vend établi de menuisier état neuf,  
prix : 100 € (valeur neuf : 250 €)  
tél : 06 86 48 30 87

# Les orientations de la CCVO

## Ordres ménagères

Concernant le nouveau système de collecte des ordures ménagères, le stock de sacs poubelle fourni par le Pays Sisteronais n'étant toujours pas épuisé, les habitants peuvent encore s'en procurer gratuitement en se rendant dans les mairies respectives de leurs communes.

## Démenti

**L'utilisation de la clé électronique désormais indispensable pour déposer un sac poubelle dans les containers (équipés de calottes spéciales) n'est en aucun cas payante.**

Les usagers continueront à payer leur Taxe à l'Enlèvement des Ordures Ménagères -comprise dans la Taxe Foncière- comme ils l'ont toujours fait jusqu'à présent. Par contre : grâce aux économies générées, (économies d'autant plus importantes que les usagers joueront le jeu), la mise en place du nouveau système permettra au contraire de maintenir les coûts actuels en l'état et d'éviter ainsi l'augmentation annoncée (+ 25 %) dans les années à venir.

## (Suite de la page 9) Ludambule : une animation toujours très appréciée



Invitée par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule, l'association Ludambule - et son joli bus- était à Bruis ce mercredi 16 février. Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques du canton, les communes de Ribeyret et Rosans avaient déjà bénéficié de cette animation fin 2010.

En attendant l'arrivée du public l'animatrice Dominique a installé les jeux dans la salle polyvalente et dans le hall d'entrée où elle a entreposé les fleurs musicales dont la mélodie cristalline a eu beaucoup de succès auprès des plus petits. Car oui, qui l'eut cru ? : c'est un métier de jouer et d'apprendre aux autres à jouer : Dominique est ludothécaire. Il y a même un diplôme pour ça ! Elle en a de la chance !

En poussant la porte de la bibliothèque les enfants accompagnés des mamans ont ainsi découvert une salle métamorphosée : des tapis au sol, des tables basses pour les plus petits, un « Pétanquin » (version miniature du jeu de pétanque) au milieu de la pièce et surtout des jeux de société pour tous les âges et pour tous les goûts disposés sur toutes les tables invitant au lâcher prise et à l'amusement pour une longue après-midi, de 14 h à 18 h. Il y avait le Pickomino, le blokus, un jeu de stratégie, les kaplas et ses jolies pièces de bois, le Pique prunes, un jeu de mémoire bien adapté à tous les âges y compris pour les tout petits, le Cyrano pour ceux qui se sentent une âme de poète et tant d'autres encore !

« C'est important de jouer, insiste Dominique : le jeu est l'occasion de vivre des situations qu'on ne s'autorise pas dans la vie réelle comme par exemple voler, prendre des risques, mentir,... c'est très équilibrant pour la construction de la personnalité. Et on peut, je dirais même on devrait jouer à tous les âges. Un proverbe le dit : Ce n'est pas par ce qu'on devient vieux qu'on ne joue plus mais par ce qu'on ne joue plus qu'on devient vieux ! » Les enfants ont maintenant bien adopté Dominique : ils ont butiné d'un jeu à l'autre sans voir passer le temps. Heureusement elle reviendra les voir avec son joli bus bondé de trésors pour les amuser encore !



# Les orientations de la CCVO

## Un point « Visio Rendez Vous » inauguré à Bruis

C'est le lundi 17 janvier qu'a été inauguré à Bruis par le Président de l'Assemblée Départementale des Hautes Alpes, Jean Yves Dusserre le point Visio Rendez-Vous installé début janvier par les services techniques du Conseil Général.

### Rappel :

Les Hautes Alpes font partie des 22 départements français qui ont été retenus pour être « pilotes » dans le cadre de l'opération « + de services au public », lancée au niveau national. C'est donc dans le cadre de cette initiative, dont l'objectif est de densifier le maillage du territoire en terme de services de proximité, que la Communauté de Communes de la vallée de l'Oule avait répondu favorablement à l'appel à candidature lancé par le Conseil Général pour l'implantation d'un point Visio Rendez vous dans ses locaux.

A ce jour, le département des Hautes Alpes est le seul département français à expérimenter le Visio Rendez-vous ; Les points déjà installés y sont au nombre de huit ; trois autres sont en cours d'installation.

### Réduire le nombre de déplacements : un enjeu pour le territoire :

Entièrement pris en charge par le Conseil Général, ce dispositif permettra aux usagers de s'entretenir visuellement - par web cam - avec un agent de tel ou tel service public ayant préalablement convenctionné avec le Conseil Général à cet effet. Désormais, pourront ainsi être effectuées à distance un certain nombre de formalités telles que : information, remise de documents, réception de pièces administratives, aide à la constitution de dossier, etc...

Dans un secteur de montagne, où la géographie organisée en vallées enclavées et les aléas météorologiques rendent les déplacements difficiles, où la faible densité de population ne permet pas l'exploitation d'un réseau de transports publics performant sauf à générer des dépenses et des nuisances, le Visio Rendez – Vous a pour objectif de se substituer autant de fois que cela sera possible à l'utilisation systématique du véhicule personnel.

Jean Yves Dusserre, Président du Conseil Général des Hautes Alpes a confirmé à cette occasion son attachement à la ruralité, sa volonté d'œuvrer pour plus de services au public, plus près du citoyen, « dans un monde où on a l'impression que le Service Public disparaît » et de préciser que « ce type d'opération ne signifie pas la disparition physique du service au public ».

Comme l'a souligné le Secrétaire Général de la Préfecture Monsieur Jean-Philippe Legueult, le territoire de la Vallée de l'Oule paraissait tout indiqué pour ce type d'installation, territoire qu'il a même qualifié d'emblématique compte tenu de son enclavement. Le Président de la Communauté de Communes Gérard Tenoux, a confirmé qu'en effet, Bruis se trouve à 1 h 15 de Gap, « à l'aller comme au retour » et a salué très positivement cette initiative grâce à laquelle les habitants seront amenés à prendre de nouvelles habitudes.



# Belote, loto, crêpes et rebelote

## Les reines de la vallée sont ....

La soirée Epiphanie, organisée par le Comité d'Animation Culturel et Touristique avait lieu à Sainte – Marie le vendredi 7 janvier.

Une vingtaine de personnes y étaient présentes et cette année ce sont deux reines qui ont été couronnées : Wilma Bersselaar de Bruis et Claudette Broise de Montmorin.

Une soirée sympathique et conviviale en ce début d'année au climat printanier.



## Jouer au loto ... et partir en Espagne

Le dimanche 16 janvier avait lieu à Montmorin le loto annuel de l'association.

Les habitués de cette animation étaient au rendez-vous. Cela fait des années maintenant que l'on vient aussi bien du canton de Serres que de celui de Rosans ou La Motte tenter sa chance au loto du CACT pour essayer de décrocher le gros lot.

Certains étaient même venus de la Freissinouse mais n'ont pas regretté les kilomètres parcourus et pour cause : mis à part qu'ils ont découvert une vallée magnifique qu'ils ne connaissaient pas, ils sont aussi les heureux gagnants du gros lot : un voyage en Espagne de 4 jours sur la Costa Brava pour 2 personnes. Ils étaient venus en famille mais c'est Nathalie Gouaille qui, bien que n'ayant rien gagné pendant les 6 premières parties a finalement remporté le lot convoité ce jour-là par les 75 personnes venues passer l'après midi à Montmorin.



## La soirée chandeleur

Une trentaine de personnes ont participé à cette soirée également très sympathique : les crêpes confectionnées par Angèle et Denise étaient parfaites, le cidre aussi.

Alors une fois de plus un grand merci au CACT pour ces moments de convivialité irremplaçables !



## Le marathon de belote à la Rabasse

La huitième édition a eu lieu ce dimanche à Montmorin à la Ferme Auberge du Val d'Oule au quartier de la Rabasse.

Cette manifestation était organisée par Hélène Girousse, elle-même aidée par la FNACA pour tout ce qui concerne le déroulement du jeu (tirage au sort, comptage des points,...). Montmorin n'étant qu'à 8 km de la Drôme, rien d'étonnant à ce que ce département soit toujours bien représenté à cette occasion : ce 20 février 40 équipes s'étaient déplacées dont certaines venaient d'aussi loin que Vinsobre, Vaison la Romaine mais aussi de Mens dans l'Isère. Les gagnants du gros lot : deux jambons venaient quant à eux de St Pantaléon les Vignes. Le soir un repas pieds paquets ou paupiettes était proposé aux 55 convives qui avaient ainsi décidé de prolonger le plaisir. Il faudra maintenant attendre l'année prochaine pour la neuvième édition de ce Marathon de belote désormais connu à des kilomètres à la ronde.



# Une salle d'exposition inaugurée à Montmorin

## Une inauguration hautement symbolique pour une salle d'exposition à la hauteur de ses ambitions

Le mardi 22 février les habitants de Montmorin étaient invités à prendre part à l'inauguration de la salle d'exposition aménagée dans la « Grange Mourre », ainsi baptisée en souvenir de l'ancien propriétaire feu Henri Mourre, figure très emblématique du village.

En présence de Jean-Yves Dusserre, Président du Conseil Général, de Michel Roy, Conseiller Général du Canton de Serres et de Madame Bastien, Directrice du Service Départemental de l'ONAC, le Maire Eveline Aubert, revêtue de son écharpe tricolore a évoqué tous les aspects de ce dossier mis sur les rails fin 2007. Elle a souhaité commencer par remercier tous les partenaires financiers sans qui ce projet culturel, « cette porte ouverte sur la culture » n'aurait jamais pu voir le jour, à savoir : le Conseil Général, financeur le plus important (dossier soutenu par le Conseiller Général Michel Roy), le Conseil Régional et le Sénateur Pierre Bernard Raymond (réserve parlementaire).

Les travaux de réhabilitation et d'aménagements (156 080, 54€) ont été menés à bien par une équipe d'artisans auxquels Madame Aubert a tenu également à rendre hommage, « ces derniers ayant montré une maîtrise totale des arts nobles que sont le travail du bois et de la pierre ».

Tous les quatre étaient présents à l'inauguration : l'entreprise Rolland de Rémuazat pour le gros œuvre, l'entreprise Calissi Barral de Bruis pour l'électricité-chauffage, la SARL de Travaux Publics Aubépart de Montmorin pour l'aménagement extérieur et l'entreprise SAME de Nyons (Monsieur Long) pour la menuiserie. Par ailleurs, Lucile Endignous, conseillère municipale à Montmorin a apporté sa précieuse contribution « pour faire se côtoyer la matière noble de la pierre et des jeux de lumière ultra modernes ».

C'est donc dans cette très belle salle, où l'alchimie entre les éléments a fait son œuvre, chargée de mémoire, sobre et accueillante à la fois, idéale donc pour la mise en valeur d'expositions, qu'était installée la toute première de la série, intitulée :

**« JEAN MOULIN UN HEROS MODERNE ».** Un choix bien loin d'être neutre puisqu'il est en fait un aboutissement fortement symbolique de l'histoire de ce petit village de la Haute Vallée de l'Oule.



De gauche à droite :  
Nicolas Aubépart, Monsieur Rolland, Patrice Calissi Baral et  
Monsieur Long

# Une salle d'exposition inaugurée à Montmorin

En effet, et même si cela n'est pas de notoriété publique, Barthélémy Moulin, Pierre Moulin et Antoine Moulin, des ancêtres de Jean Moulin, cet artisan de la réunification de la résistance pendant la seconde guerre mondiale, ont pendant trois générations vécu à Montmorin à partir de 1689 avant d'aller s'établir à Saint Andiol dans les Bouches du Rhône.

Le Président du Conseil Général a quant à lui rendu hommage à la municipalité de Montmorin pour avoir réussi à mener à bien ce projet structurant pour le territoire.

Et dans un souci de devoir de mémoire, pour transmettre ces pans de l'histoire aux jeunes générations, en hommage au premier résistant de France, il avait été décidé que le ruban tricolore de l'inauguration serait tenu par des enfants ayant eux-mêmes des racines à Montmorin. Petit détail auquel Jean Yves Dusserre s'est déclaré très sensible : « Où en serions-nous aujourd'hui s'il n'y avait pas eu par le passé des hommes comme Jean Moulin ? », a-t-il conclu avant de procéder au traditionnel coupage de ruban, donnant ainsi libre accès à la salle d'exposition.

L'exposition « JEAN MOULIN, UN HÉROS MODERNE » gracieusement prêtée par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) peut se visiter les mardis matins et jeudis après-midis de 14 h à 17 h et sur rendez-vous en téléphonant au 04 92 66 02 50 ou au 04 92 66 09 82.

La généalogie de Jean Moulin, établie par son petit cousin Jean-Claude Moulin y confirme ses racines montmorinoises. Voir aussi (ci-contre) le livre « Jean Moulin » écrit par sa sœur Laure et édité aux « Presses de la Cité » en 1969 qui en fait également mention.

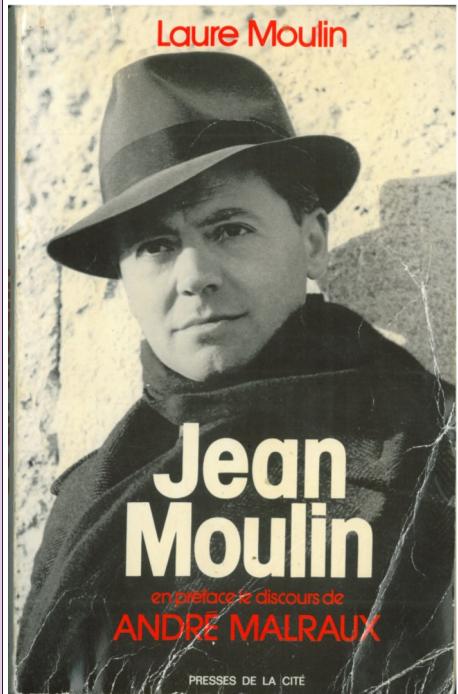
Sont également exposés dans les vitrines plusieurs collections de fossiles prêtées par des habitants de la vallée.



Ecrit par sa sœur et confidente Laure Moulin, le livre « Jean Moulin » est une biographie complète de « ce héros de chair et de sang qui apparaît ici comme un homme sensible, artiste, gai, aimant la vie. »

## Et pour l'anecdote :

Cette photo en première de couverture, si souvent utilisée par les média a été choisie parmi d'autres à l'époque, par un voisin de Laure Moulin à Saint Andiol. Ledit voisin n'était autre que Monsieur Magnetti : le père de Luc Magnetti, gendre de Raymond et Ginette Girousse de Montmoirn (Serre-Boyer)



Les Durand de Noves, les Pègue de Cavaillon, les Estrayer du Plan-d'Orgon paraissent avoir été implantés de temps immémorial dans le pays. Quant aux Moulin, ils étaient issus d'un ancêtre Gavot (2), Pierre Moulin, maître tisserand qui, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, descendant de Montmorin, dans les Hautes-Alpes, était venu se fixer à Saint-Andiol.

Les Moulin exercèrent leur métier de tisserands de père en fils jusqu'à notre grand-père Alphonse. Il était le fils de François-Xavier Moulin qui avait longtemps servi dans la marine de Napoléon I<sup>er</sup> et qui, après 1815, était venu reprendre son métier dans son village. On

Ci-dessus : extrait du livre « Jean Moulin » où l'on apprend à la page 14 que des ancêtres de Jean Moulin venaient de Montmorin.

## Et sous la salle d'exposition : un local pour les jeunes à Montmorin

### Quand tout le monde joue le jeu, ça paye !

Depuis plusieurs mois, la mairie de Montmorin met à disposition un local où peuvent se retrouver les jeunes de Montmorin. Cette salle se trouve sous la salle polyvalente, également dans le bâtiment de la Remise Mourre.

C'est Emmanuel Reymond et Kévin Cousin qui ont pris l'initiative de demander à la mairie un local pour les jeunes. Aujourd'hui ils en sont tous les deux responsables et tout se passe bien.

« Au début la mairie était un peu réticente mais les élus ont

fini par nous faire confiance et nous faisons tout pour qu'ils ne le regrettent pas », expliquent Kévin et Emmanuel. « Nous nous sommes rapidement pris en main : dès le début nous avons proposé de débarrasser nous-même le local. Ensuite nous l'avons aménagé avec les moyens du bord : un canapé, quelques tapis, une table basse... Ensuite, nous avons un peu perfectionné l'isolation si bien que la mairie nous a installé un chauffage ainsi qu'un détecteur de fumée. Nous en sommes très reconnaissants. Tout est basé sur un contrat de confiance entre la mairie et nous. Nous devons respecter un règlement



intérieur, ce qui est normal d'ailleurs. Cela nous permet au moins de nous rencontrer, c'est important dans nos villages isolés. Nous avons fêté des anniversaires ici. C'est vraiment sympa : parfois les gens du village passent nous voir, cela nous fait plaisir et en plus c'est toujours enrichissant de discuter avec des personnes d'une autre génération ».

## Un écoubage qui tourne mal à Montmorin

Le mercredi 9 février, un écoubage mal maîtrisé a entraîné l'intervention de 40 pompiers à Montmorin au lieu dit « le Combaou » en dessous du quartier de la Maure.

La proximité des habitations explique ce déploiement important sur les lieux : les brigades de la Motte Chalancon, Serres, Rosans, Remuzat, Veynes et Aspres ont été mobilisées comme le souligne le lieutenant Antoine Gimenez, Commandant des Opérations de secours (ou COS) nommé sur cette opération.

Avant l'arrivée des pompiers, de nombreux habitants, armés de pelles s'étaient déjà rendus sur place pour tenter de limiter les dégâts donnant là un bel exemple de solidarité villageoise en cas de coup dur.

Au total c'est à peine un hectare qui est parti en fumée. Les habitants du Coumbau en sont quitte pour une belle frayeur !



**Nous vous rappelons qu'à partir du 15 mars (début de la période orange) et jusqu'au 15 septembre tout écoubage doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.**

# Bibliothèque

## Ludambule

Le mercredi 16 février petits et grands étaient invités à venir passer un moment ludique à la bibliothèque : voir page 3.

Quelques jeux ont été déposés à la bibliothèque à cette occasion et sont à la disposition du public. Le prêt est gratuit comme pour les livres.



Par ailleurs, si vous avez chez vous des jeux éducatifs qui vous encombrent, **au lieu de les jeter**, Cathy vous propose de les apporter à la bibliothèque où elle les mettra à la disposition des plus petits.

## Bibliobus

Quant au bibliobus il sera à Bruis le **vendredi 6 mai** à partir de 10 h. Venez nombreux !

## Comment se procurer « Feux croisés ? »

Jacqueline Ghio Gervais, auteur du livre « Feux croisés », ( roman inspiré de faits réels faisant référence aux années d'exil que cette petite marseillaise de 6 ans a passées à Montmorin pendant la guerre), fait savoir que son livre est désormais en vente à la **Maison de la Presse à Serres**.

## La bibliothèque intercommunale en quelques chiffres pour l'année 2010

Nombres d'inscrits à la bibliothèque, y compris scolaires et touristes : **71**

Nombre de prêts, tous documents confondus (romans, documentaires, BD, DVD, etc...) : **599**

Fréquentation par le public : inscrits et non inscrits (y compris visites aux bureaux de la CCVO) : **1043 visites recensées**

## DVD

Nous vous rappelons que des DVD sont désormais disponibles à la bibliothèque (fiction, documentaires, et pour les enfants).

# Le carnet de l'Oule

## Hommage à Georgette Laurent par son petit fils Eric Philibert

« Aujourd’hui, MIMINE, tu nous a réunis pour la dernière fois. Je suis obligé de te dire combien nos yeux sont lourds de chagrin et notre cœur est déchiré par la douleur.

Tu as vu le jour ici, à Bruis, le 31 mars 1921. Issue d’une famille d’agriculteurs, tu étais la cadette de six filles. Très tôt déjà tu distillais joie de vivre, amour et générosité. Tu as fait alors la rencontre d’un homme charmant : Marcel, avec lequel tu t’es mariée. Votre amour a donné la vie à deux filles : Andrée en 1942 puis Annie en 1945. Au côté de Marcel, tu as œuvré des années. Le fruit de votre labeur vous a permis d’acquérir votre exploitation et votre troupeau. Quelle fierté d’avoir pu en arriver là !

Malheureusement dès 1976 tu dois affronter une terrible épreuve, celle de perdre ton mari. Tu n’es âgée que de 55 ans. Battante, tu ne baisses pas les bras et tu continues ton chemin. Mais le destin ne t’épargnera pas une seconde fois puisqu’en 1998 la vie décide de t’enlever à jamais ta fille cadette Annie. Meurtrie au plus profonde de ta chair, tu fais face. Malgré la maladie qui frappe plusieurs fois à ta porte tu la repousses, sans jamais te plaindre.

Tu sais garder cet œil pétillant, et quand je l’évoque... une foule de souvenirs se bousculent dans ma tête. Je pense à ton amour et au bonheur que tu aimais donner à tous les êtres qui t’entouraient. Ta maison était ouverte à tous, elle n’y avait ni sonnette ni portail, et tes repas toujours succulents, festifs et gargantuesques. Tu aimais régaler tous les gens : famille, amis. Même ceux simplement de passage étaient invités.

Ton sens aigu de l’hospitalité t’a amenée à vouloir accueillir dans ta maison d’autres enfants. Ils ont grandi depuis et certains sont parmi nous cette après midi pour te témoigner leur attachement.

Même tes animaux de la ferme tu adorais. Je revois ton bonheur lorsque tu t’en occupais. Après leur avoir donné un nom, tu leur parlais avec tendresse arrivant ainsi à les apprivoiser. Je me souviens des biberons donnés aux agneaux, de ces journées où nous partions tous ensemble, assis sur la remorque en bois du grand père, berçé par tes chansonnettes. De tes conseils lorsque nous ramassions les noix, les prunes, ou le tilleul dont l’odeur me revient très clairement. Je me rappelle des goûters que tu nous préparais avec la tomme de tes chèvres. Des séances de prises de mesures que tu nous faisais pour nous tricoter de magnifiques vêtements bien chauds.

Tous mes souvenirs ne font qu’illustrer ton altruisme. J’aime à me rappeler toutes ces années bonheurs ...

Mais aujourd’hui, MIMINE, tes yeux se sont refermés et je refuse d’y penser. Je veux me souvenir de tes fous rires et de tes chansons.

Et puis je sais que le paradis va t’ouvrir les portes comme tu aimais ouvrir les tiennes, alors malgré mon terrible chagrin je suis serein.

Que Dieu te garde et repose en paix » !

# Le carnet de l'Oule

## Quitter Montmorin : ça jamais !

Sylviane Corbière est catégorique : « s'il m'avait fallu quitter la vallée de l'Oule, je ne m'en serais jamais remise ! » Alors même convalescente et encore un peu fatiguée après un court séjour à l'hôpital fin janvier, elle est heureuse, au milieu de ses cartons, dans sa nouvelle maison. Et sa nouvelle maison c'est « la remise Lombard » louée par la mairie en plein cœur du village de Montmorin : la municipalité a souhaité conserver cette appellation en souvenir des anciens propriétaires.

Jean, le mari de Sylviane est heureux lui aussi et pour cause : agent de l'ONF, fraîchement retraité, il s'était lui aussi très attaché à Montmorin où il est arrivé fin 2001 pour y occuper avec sa femme la maison forestière de l'Adoux d'Oule. Pendant toutes ces années Jean et Sylviane ont largement eu le temps de s'adapter à la vie dans la vallée de l'Oule, mieux que ça : ils s'y sont fait un tas d'amis, qu'ils considèrent comme leur famille, si bien que la retraite arrivant il n'était plus question de partir, même s'il n'était pas possible de rester dans la maison mise à disposition par l'ONF.

Sylviane exprime ainsi son attachement à ce coin que l'on dit pourtant si perdu, si loin de tout : « j'ai l'impression d'être née ici, d'y être chez moi. Ici j'ai retrouvé la convivialité des gens du Nord mais avec le soleil en plus. Nous avons énormément apprécié les années passées à l'Adoux d'Oule. Mais nous sommes encore mieux ici dans le village. C'est plus vivant et plus pratique. Quelque part j'ai toujours su qu'un jour j'habiterais cette maison alors quand nous avons su qu'elle était libre nous n'avons pas hésité une seconde ».

Le cœur du village va donc se réveiller avec l'arrivée de Sylviane dont le caractère jovial, dynamique et entier n'a d'égal que le calme et la plénitude de son époux. Tout deux tiennent à remercier très chaleureusement toutes les personnes de Montmorin mais aussi de Bruis et de Sainte-Marie qui ont apporté leur aide pour le déménagement juste au moment où Sylviane était hospitalisée.



**Bon rétablissement et encouragements à : Denise Garambois, Annie Simian, Jean-Pierre Bompard et Michel Sylvestre de Bruis, à Arlette Serratrice, Angèle Berenguier et Jean-Louis Roumieu de Montmorin ainsi qu'à Antoine Bulete de Sainte-Marie.**

## Carnet rose

**Ashley MAIA** est née le 28 décembre 2010 à Gap. Cette toute petite fille très mignonne qui pesait à la naissance 2.650 kg pour 44 cm est le premier enfant au foyer de Vanina SIBETTA et Frédéric MAIA qui ont emménagé cet automne dans un des appartements communaux. Nous les félicitons et en profitons pour leur souhaiter à tous les trois la bienvenue à Bruis.

Bienvenue aussi à **Nadia et Christophe Brulé**, les grands parents d'Ashley, qui reviennent habiter à Bruis au Prieuré après une interruption de quelques mois passés à l'Epine.



## Décès :

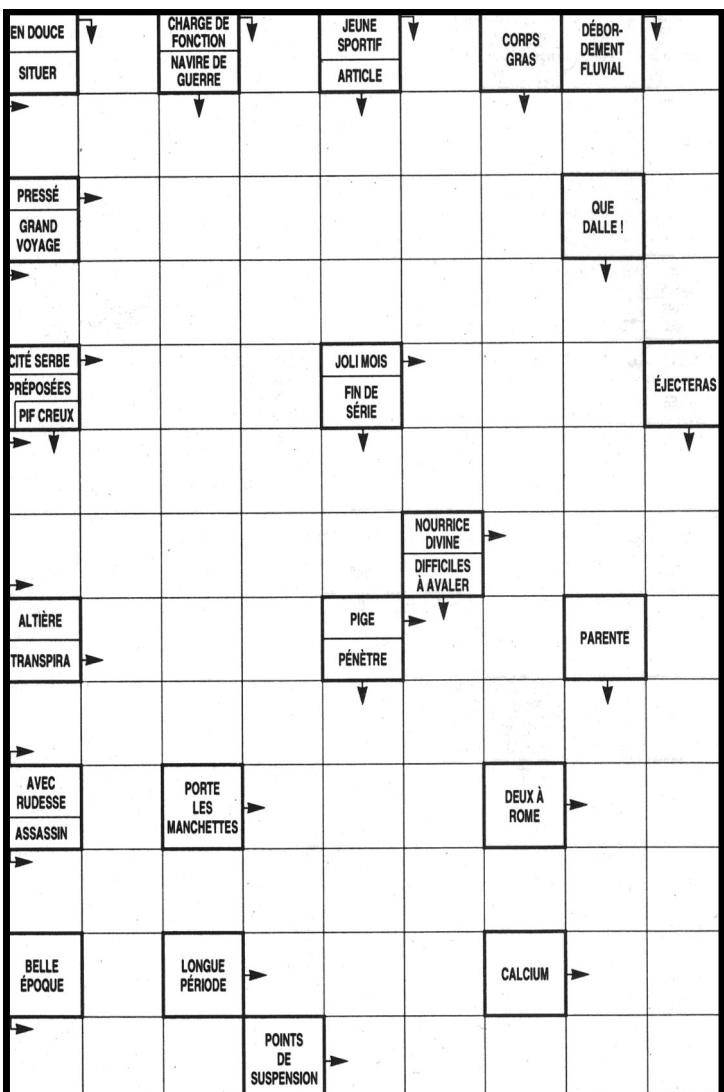
**Margueritte Girard** (née Richaud) de Ste-Marie est décédée le 3 février à la maison de retraite « le Val de Serres » à l'âge de 97 ans. Elle a été inhumée le 5 février à Ste-Marie dans le caveau familial.

Pour la situer : elle était la tante de Jeannine Rolland et était mariée à Louis Girard. Ce dernier exploitait un abattoir à Ste-Marie, ce qui lui permettait de vendre sa viande lors de fréquentes tournées qu'il effectuait dans la vallée avec son camion utilitaire et surtout .... ses fameuses guêtres toujours bien cirées.

**Suzanne Colney**, née Baup est décédée fin février. Elle a été inhumée en l'Eglise des Cordeliers à Gap le 1er mars. Suzanne était la sœur aînée de Margueritte Baup (épouse Berger). Son mari Roger Colney avait été receveur des postes à Montmorin et professeur d'Espéranto pendant quelques années (voir n° 74).

**Sincères condoléances aux familles des deux défuntes.**

**Les mots fléchés** (solution dans le prochain numéro)



**Solution du n° 75**



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE**

Le village  
05150 BRUIS  
Tél : 04 92 66 04 21 fax : 04 92 48 53 25  
Email: ccvopat@orange.fr  
Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

**Nos heures d'ouverture au public :**  
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et  
de 13 h 30 à 17 h

**Bibliothèque intercommunale :**  
*Ouverte au public :*  
*Le mercredi,*  
*de 9 h à 11 h 30*  
*Et le jeudi,*  
*De 9 h à 11 h 30*  
*et de 14 h 30 à 16 h 30*

Tél : 04 92 66 04 21  
Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009  
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Mme, Mlle, M.  
NOM :  
Prénom :  
Adresse :

**Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".**

**Montant : 16,00 €**  
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",  
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS  
Signature :